



Programme de formation

« Elaborer et conduire des transitions vers l'insertion et l'emploi en individuel et collectif »

Parcours professionnalisant du CIP, avec certification RSCH (10 jours)

RESSOURCES ET CARRIÈRES

COMPÉTENCE CERTIFIÉE : « ACCOMPAGNER LES INDIVIDUS ET LES ÉQUIPES DANS LES SITUATIONS DE TRANSITION »		
Certification RSCH n° RS5242 – Accès CPF présentiel – Accès CPF distanciel - En savoir plus : www.moncompteformation.gouv.fr		
	PROGRAMME	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
PUBLIC VISÉ Conseiller ou chargé de projet en insertion, CEP, consultant en outplacement souhaitant consolider, élargir et / ou faire certifier ses compétences en accompagnement individuel et collectif	<u>MODULE 1 : POSER LE CADRE DE L'INTERVENTION ET PILOTER LA RELATION EN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL</u> Clarifier son rôle d'accompagnant (J1 - matin) Ajuster sa posture relationnelle (J1 - matin) Appréhender la démarche d'élaboration de projet professionnel (J1 - après-midi)	Méthode active : découverte de sa « position de vie » et ses « messages contraignants »
PRÉ-REQUIS Pas de prérequis mais une première expérience d'un an d'accompagnement de public dans l'insertion et/ou l'emploi est conseillée	Faire un diagnostic global de situation du bénéficiaire (J2 - matin) Co-construire le cadre relationnel et les étapes du parcours (J2 - après-midi)	Etude de cas : diagnostic projet et élaboration de parcours avec les outils de l'analyse transactionnelle
COMPÉTENCE VISÉE Accompagner efficacement des bénéficiaires en individuel et collectif, vers l'insertion et l'employabilité	<u>MODULE 2 : DEVELOPPER UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE AU SEIN D'UN GROUPE</u> Appréhender le mode de fonctionnement d'un groupe (J3 - matin) Gérer les relations inter-individuelles (J3 - matin) Faire progresser le niveau de maturité d'un groupe vers un fonctionnement d'équipe (J3 - après-midi)	Méthode active mise en place des règles de l'intelligence collective au sein d'un groupe
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES <ul style="list-style-type: none">Approfondir les techniques et postures d'une démarche d'accompagnement individuelGérer les groupes avec pertinence en mobilisant la synergie d'équipeCollaborer efficacement au sein d'un collectif de travail, autour de projets d'insertion/emploiAccompagner des situations difficiles et de changement, impactant un bénéficiaire ou un groupe	Faire collaborer et produire en intelligence collective (J4 - matin) Pratiquer la régulation d'équipe, pour clarifier les malentendus et les tensions (J4 - après-midi) <u>MODULE 3 : COLLABORER EN MODE PROJET AVEC DES INTERLOCUTEURS DE CULTURE PROFESSIONNELLE DIFFERENTE</u> Mettre en place un projet avec des acteurs de l'insertion, des bénévoles, des salariés (J5 - matin) Appréhender les interlocuteurs « bénévoles » dans leur système de fonctionnement spécifique (J5 - après-midi)	Jeux de rôle : animation en posture de facilitateur pour initier des pratiques collaboratives Etude de cas : sélection des acteurs pertinents sur le champ de l'insertion-emploi pour un cas d'accompagnement Méthode active : élaboration d'un travail de groupe en mode projet

01 48 78 82 20
25 boulevard des italiens, 75002 Paris
contact@ressourcesetcARRIERES.com

Siret 413 971 672 00048 – RCS Paris
APE 7022Z – TVA FR69413971672
Sarl au capital de 18000 euros

Ressources et Carrières est enregistré sous le numéro 11753816975 auprès de la Préfecture d'Ile-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
PROG-PM -SPECIMEN-V3.2_21.05.11

	PROGRAMME	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<p>ÉVALUATION DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant la formation : questionnaire d'auto-positionnement et entretien oral Pendant la formation (démarche formative) : évaluation continue des connaissances À l'issue de la formation (démarche sommative) : questionnaire de satisfaction du stagiaire, tour de table approfondi et journée d'évaluation des compétences acquises (certification) A 6 mois : évaluation différée 	<p>Instaurer un dispositif de collaboration pérenne et motivant pour ses acteurs (J6 – matin)</p> <p>Décloisonner les pratiques et partager les expertises (J6 – après-midi)</p> <p>Développer et fidéliser son réseau de partenaires (J6 - après-midi)</p>	<p>Travaux en sous-groupes : création d'une action pour sa structure à partir des outils de l'intelligence collective</p> <p>Simulation de séquences de réunion mobilisant ces outils</p>
<p>INTERVENANT</p> <p>Formateur expert de la relation individuelle et collective, la gestion des conflits, le pilotage des transitions, avec une connaissance approfondie du secteur de l'insertion-emploi, de ses acteurs et dispositifs</p>	<p><u>MODULE 4 : GERER LES SITUATIONS DIFFICILES DANS L'INTERACTION AVEC BENEFICIAIRES, EMPLOYEURS, PARTENAIRES</u></p> <p>Appréhender la relation employeurs (J7 - matin)</p> <p>Identifier les facteurs clés de succès et les mécanismes qui engendrent tensions ou rupture (J7 - matin)</p> <p>Adopter la posture et la communication adéquates pour désamorcer les situations conflictuelles (J7 - après-midi)</p>	<p>Mise en situation : expérimentation d'une régulation individuelle mobilisant les techniques de communication non violente</p> <p>Méthode active : co-construction d'une régulation d'équipe</p>
<p>DURÉE, DATES ET ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation inter-entreprise ou intra-entreprise Formation en présentiel ou distanciel (classe virtuelle) Durée : 10 jours (70 H) comprenant 5 modules et 1 jour de certification Horaires : 9h-12h30 – 14h-17h30 Dates prévisionnelles : à définir 	<p>Mobiliser l'outil médiation (J8 - matin)</p> <p>Mettre en place un dispositif préventif d'accompagnement pour maintenir un climat constructif (J8 - après-midi)</p>	<p>Méthode active : pose des bases d'une médiation auprès d'un employeur, à partir du mode opératoire proposé</p>
<p>LIEU ET DELAI D'ACCES</p> <ul style="list-style-type: none"> Lieu en présentiel : Ressources et Carrières, 25 bd des Italiens, Paris 2^e, ou en région dans des salles de séminaire. Présentiel : groupe de 6 participants minimum et 12 participants maximum Distanciel : groupe de 6 participants minimum et 10 participants maximum Le délai entre la demande du client et le début de la prestation est estimé entre 3 mois et 10J (CPF) 	<p><u>MODULE 5 : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT EN INDIVIDUEL ET COLLECTIF</u></p> <p>Appréhender le processus du changement (J9 - matin)</p> <p>Accompagner individuellement une situation de changement (J9 - matin)</p> <p>Mobiliser les leviers humains du changement au sein d'un groupe (J9 - après-midi)</p>	<p>Méthode active : découverte de sa façon d'appréhender le changement</p> <p>Etude de cas : état des lieux de son équipe face au changement</p> <p>Jeux de rôle : séquences d'entretien individuel pour accompagner un processus de deuil</p>
<p>COÛT ET FINANCEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> 3990 € HT plus TVA / pers. (prix public) Structures d'insertion, structures de l'ESS, associations, participants demandeurs d'emploi : nous contacter <u>Projet intra-entreprise</u> : nous consulter Formation « éligible CPF ». Autres financements possibles : plan de développement des compétences, AIF (Pôle Emploi), FNE-Formation, CPF de transition, fonds propres. Modalités de règlement : à réception de facture 	<p>Certification (J10 – matin et après-midi)</p> <ul style="list-style-type: none"> Auto-positionnement sur les 12 compétences clés de la formation Présentation orale du participant à partir d'études de cas Mises en situation concrètes 	<p>Evaluation : études de cas et mises en situation de séquences intégrant les 12 compétences clés</p>

MODALITES DE CERTIFICATION

La Certification RSCH N°RS5242 est enregistrée au Répertoire Spécifique des Habilitations et Certifications de FRANCE COMPETENCES avec le numéro RS5242. Ce répertoire recense les certifications et habilitations de compétences transversales mobilisables dans diverses situations professionnelles, constituées d'un ensemble homogène et cohérent de compétences, indépendantes d'un contexte professionnel particulier, mais néanmoins indispensables pour l'exercice de nombreux métiers (C. trav., art. L. 6113-6).

La certification professionnelle est accessible après un parcours de formation continue.

Modalités d'évaluation : évaluation sur la préparation et la mise en œuvre de séquences clés d'accompagnement en situation professionnelle, sur la pertinence des outils et techniques mobilisés en situation d'encadrement et de changement, sur la juste posture du candidat en situation d'accompagnement individuel et d'équipe.

Délivrance de la certification : La validation de la certification se fait par un jury professionnel composé de trois personnes désignées pour représenter le jury de certification : le responsable de l'organisme certificateur et professionnels extérieurs. Le jury est responsable de la remise de la certification.

Certification préparée sans équivalence de niveau ni passerelle.

CHIFFRES CLES

Années 2019 et 2020 :

100 % de taux de réussite de la certification

100 % participants satisfaits ou très satisfaits de cette formation

METHODES MOBILISEES EN DISTANCIEL

Ressources et Carrières adapte ses modules en FOAD avec l'outil ZOOM, autour de l'organisation et des principes pédagogiques suivants:

- Un référent technique adresse en amont aux participants les informations techniques nécessaire et un tuto pour suivre la formation à distance avec l'outil ZOOM. Il valide avec chacun le bon fonctionnement des connections audio et vidéo lors d'un RV technique collectif. Il pose également les règles du jeu d'un fonctionnement en virtuel et gère d'éventuelles problématiques techniques.

Par ailleurs il est disponible la première demi-journée de formation en cas de soucis technique des participants, pour gérer individuellement d'éventuels ajustements liés à l'outil « en ligne ».

- Des documents sont envoyés en amont (plateforme de téléchargement) : questionnaire préalable, supports bénéficiaires, auto-tests éventuels, boîte à outils ...
- La « classe virtuelle » va à l'essentiel, avec pour principe une idée clé par thème développée par le formateur, complétée par une expérimentation en sous-groupe, puis transposée dans le quotidien professionnel des participants. Cette démarche vise à renforcer la dimension opérationnelle des sessions à distance, tout en gardant la richesse du partage en intelligence collective.

Au-delà de l'animation en plénière, l'outil en ligne permet l'organisation de sous-groupes virtuels de travail dans le déroulé de la formation et le formateur passe d'un groupe à l'autre en soutien. De même les mises en situation sont maintenues, mais sous forme de séquences plus courtes.

Une messagerie (chat) permet aux participants d'interagir par écrit, au-delà des échanges interactifs.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Supports : les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail par l'intervenant, complété le cas échéant par des documents complémentaires. Un lien d'accès à une plateforme de téléchargement dédiée leur sera adressé ensuite, leur permettant de télécharger l'ensemble des supports, documentations et outils de la formation.
- Matériel nécessaire pour la formation en présentiel
 - Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
 - Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation, un paperboard, une connexion internet
- Matériel nécessaire pour la formation en distanciel : un ordinateur avec micro et enceinte, une connexion Internet



MODALITES DE SUIVI

- le questionnaire d'entrée, la convocation, le livret d'accueil avec le règlement intérieur sont envoyés à l'apprenant 10 jours avant le début de la formation
- L'intervenant signe et fait signer la feuille d'émargement au stagiaire par demi-journées
- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation
- Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site www.ressourcesetcarrieres.com, rubrique "informations pratiques"
- Suivi post formation : le participant envoie sa demande au formateur par écrit à l'adresse mail suivante : contact@ressourcesetcarrieres.com. Le formateur lui répond par retour de mail, sous 3 jours en fonction de ses disponibilités, avec possible RV tél. (assistance d'une durée de 3 mois).

ACCESSIBILITE ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

- Un questionnaire préalable nous permet d'identifier un potentiel handicap auprès de nos bénéficiaires et d'en déterminer la nature, à savoir moteur, auditif, visuel ou psychique. En fonction des informations transmises, nous mettons en place les compensations possibles et réalisables pour répondre à leurs besoins
- Accès au 25 bd des Italiens, Paris 2e : pour les personnes à mobilité réduite, possibilité de prendre un ascenseur pour accéder aux locaux du 1er étage ; cependant sa taille est insuffisante pour permettre à une personne en fauteuil roulant d'y avoir accès
- Les salles de formation proposées en région sont accessibles pour les personnes en situation de handicap, notamment les personnes à mobilité réduite, sauf cas exceptionnel signalé avant le démarrage de la session
- Consultez notre site internet pour plus d'information : www.ressourcesetcarrieres.com rubrique « informations pratiques/ politique handicap »

MOYENS D'ENCADREMENT

- **Assistance pédagogique** : Alexandra Koissi – a.koissi@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 du lundi au vendredi (9h30-13h, 14h-17h30)
- **Assistance technique (FOAD)** : Alexandra Koissi – a.koissi@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 du lund. au vend. (9h30-13h, 14h-17h30)
- **Intervenant** : (préciser son nom) contact@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 du lundi au vendredi (9h30-13h, 14h-17h30)
- **Référent handicap** : Alexis Meunier – contact@ressourcesetcarrieres.com – 01 48 78 82 20 (9h30-13h, 14h-17h30)

DEBOUCHES ET SUITE DU PARCOURS

Les structures recrutant des profils « conseillers en insertion professionnelle » proviennent de différents secteurs :

- **Le secteur public et les structures assurant une mission de service public** : Pôle Emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), Missions Locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), Cap emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- **Le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)** : structures d'Insertion par l'Activité Economique (associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), régies de quartiers, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle, associations de soutien aux personnes handicapées
- **Le secteur privé** : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets conseil en ressources humaines, cabinet de recrutement ...

Le(la) conseiller(e) en insertion professionnelle pourra évoluer vers :

- **Des postes d'encadrement** tels que conseiller(e) principal(e), chargé(e) de projets, chef(fe) de secteur voire responsable d'agence
- **Une spécialisation concernant les publics** : publics « jeunes », « seniors », « personnes en situation de handicap », « cadres »
- **Des métiers connexes** : consultant en bilans de compétences, chargé recrutement, formateur sur les métiers de l'insertion ...

